

GUIDE DE LA LIGUE DES PAMPLEMOUSSES



Version 5 septembre 2016

Présenté par le Comité Régional de Waterpolo de Montréal

Table de matières

Présentation	3
Gouvernance	4
Fonctionnement de la ligue	7
Règles du jeu	8

Présentation

Mission : La mission principale de la ligue des pamplemousses est d'organiser des joutes de water-polo pour les jeunes athlètes de Montréal et ce, au prix le plus abordable possible afin de faciliter l'accès à ce sport. L'objectif second de la ligue des pamplemousses est de rendre le waterpolo attrayant auprès des jeunes et ainsi de s'assurer leur rétention dans le sport. Enfin, la ligue des pamplemousses a également comme mission d'aider, par l'entremise de ses joutes, les clubs de waterpolo de Montréal dans leurs efforts de construire et entretenir des clubs de water-polo.

Valeurs et objectifs : La ligue des pamplemousses mise sur des valeurs qu'elles croient essentielles au développement du waterpolo dans la région de Montréal.

Valorisation du waterpolo à Montréal. Le waterpolo est encore méconnu parmi la population Montréalaise. Le potentiel de développement du waterpolo est encore très grand dans la région. Il est donc important que les jeunes athlètes puissent s'affronter dans un cadre réglementé et stimulant au prix le plus abordable possible afin de favoriser l'accès et la rétention dans notre sport.

Développement des athlètes. Basés sur les valeurs du DLTA (développement de l'athlète à long terme) La ligue des pamplemousses offre un calendrier varié axé sur les différents besoins de chaque athlète. L'emphase étant mise sur l'équilibre entre le nombre et les qualités de ses joutes et de ses entraînements.

Accessibilité. La participation à la ligue se doit d'être facilement accessible aux jeunes joueurs et aux clubs désirants y participer. Les frais de participation doivent donc demeurer le plus bas possible et l'horaire des joutes doit, autant que possible, considérer les déplacements des parents, les autres compétitions ou tout autre éléments pouvant potentiellement démotiver la participation des jeunes joueurs à la ligue des pamplemousses. Dans le même ordre d'idées, la ligue des pamplemousses se fait honneur de réduire autant que possible les contraintes monétaires, matériels et humaines dans la mise en place des joutes, sans pour autant négliger la qualité et l'esprit du waterpolo.

Flexibilité. Les clubs de la région de Montréal font chacun de leur mieux dans leur effort de recrutement et de développement. Afin de les aider en ce sens, la ligue des pamplemousses leur offre un maximum de flexibilité, de créativité et d'ouverture d'esprit. L'objectif primordial de la ligue demeure la participation du plus de jeunes et de clubs possibles à un maximum de joutes de waterpolo.

Entraide et implication communautaire. Afin de parvenir à réaliser sa mission, la ligue des pamplemousses mise sur l'entraide et l'implication communautaire de la part des clubs, de leurs membres et de leurs parents. Ainsi, afin de favoriser l'obtention de temps de piscine et de réduire les frais de location, les joutes sont organisées à même les heures de pratiques des clubs participants à la ligue. Dans le même sens, les clubs fournissent à tour de rôle des officiels mineurs bénévoles.

Gouvernance

Sanction. La ligue des pamplemousses est sanctionnée par le Comité Régional de Waterpolo de Montréal et la Fédération de Waterpolo du Québec.

Comité de gestion de la Ligue (CG). Le CG est composé d'un minimum de trois membres et est nommé par les membres du C.A (comité administratif du comité). Remplissant les rôles de commissaire, de responsable des officiels et de régisseur a la planification les membres du CG ont comme principale mission d'organiser et de coordonnés les différents événements de la Ligue des Pamplemousses et d'agir comme comité de discipline si la situation l'exige

Rôles et responsabilités des membres du CG:

Commissaire :

- Crée via le site de water-polo Canada différents évènements régionaux
- Est en charge de motiver et convaincre les clubs à participer aux événements régionaux
- Donne les directives de la ligue avec le responsable des arbitres aux officiels et aux officiels mineurs
- Donne de la rétroaction aux officiels et aux officiels mineurs sur leur rendement
- S'assure que les joueurs participants sont adéquatement affiliés auprès de waterpolo Canada dans la catégorie et la division appropriées.
- Décide, lorsque nécessaire, du passage d'une équipe de sa division dans une division supérieure ou moins élevé
- Évalue, à l'aide des responsables de la ligue, les demandes de dérogation pour les participants de division supérieure ou de catégorie d'âge plus élevé en considérant le contexte, la sécurité, et les priorités de la ligue.
- Décide, avec le comité de discipline, des sanctions émises aux joueurs ou entraîneurs lorsqu'une situation l'exige
- Collabore avec les clubs afin de trouver les temps de piscine qu'ils peuvent rendre disponible à la ligue
- Conseil et appui les clubs pour la logistique lors d'événement régional
- S'assure que les clubs hôtes ont le matériel requis pour la réception des matchs
- Agit à titre d'ambassadeur du water-polo de l'île de Montréal dans différents évènements

Responsable des arbitres :

Etre présent lors d'événements de la LDP ou se faire remplacer par un membres du C.G

- Etre en communication avec le responsable des arbitres et le responsable des horaires pour s'assurer le bon fonctionnement de la ligue en général
- S'impliquer aupres des arbitres régionaux afin de leur faciliter l'integration a leur nouvelle fonction
- Evaluer et conseiller les arbitres lors d'événements régionaux
- Organiser les horaires d'arbitres en fonction du calendrier de la Ligue des Pamplémousses
- Décide, avec le comité de discipline, des sanctions émises aux joueurs ou entraîneurs lorsqu'une situation l'exige.

Régisseur a la planification

- Elaborer et transmettre un calendrier annuel de la Ligue des Pamplémousses.
- Transmettre les différentes invitations régionales inscrites au calendrier
- Entretien le site internet de la ligue avec le classement des équipes et les statistiques des joueurs
- Es disponible durant la saison pour rectifier l'horaire si la situation l'exige

Rôles et responsabilités des acteurs de la ligue des pamplemousses :

Responsabilités du CG de la ligue des pamplemousses :

- Transmettre les invitations aux clubs
- Recevoir les inscriptions;
- Élaborer et transmettre un calendrier global saisonnier
- Assurer le bon déroulement des matchs et de la ligue
- Percevoir les frais d'inscription;
- Produire les résultats cumulatifs après chaque compétition dans les meilleurs délais;
- Diffuser les résultats des joutes et tenir les statistiques à jour.
- Se rencontrer a chaque saison afin d'améliorer le format de la LDP

Responsabilités du club hôte

- Fournir les ballons et la signalisation des différentes lignes de jeu;
- Fournir les feuilles de matchs imprimées, des crayons, un système de chronométrage et un système de pointage
- Assurer la disponibilité du bassin
- Assurer le personnel sauveteur qualifié requis par l'installation et le matériel nécessaire sécuritaire, disponible et fonctionnel. (Tables, chaises, bancs des joueurs, buts)

Responsabilités des équipes participantes

- Fournir des heures de bassin pour accueillir des matchs de la ligue des pamplemousses ;
- Fournir 2 officiels mineurs fiables pour les joutes attitrés ;
- Acquitter les frais de participation et inscrire les équipes sur waterpolo.ca ;
- Mettre-à-jour avant chaque match les alignements sur waterpolo.ca ;
- Encourager les parents des joueurs à s'impliquer en tant que bénévoles au sein de la ligue des pamplemousses, et ce, comme officiels mineurs, assistant-entraîneurs, arbitres et/ou membres du CA de la ligue des pamplemousses ;

Fonctionnement de la ligue

Inscriptions et alignements. Les équipes ont toute la pré-saison qui commence en septembre et finit fin novembre lors de l'inter division de l'ouest pour faire leurs inscriptions et alignements. Une autre date sera fixée en milieu de saison pour les équipes désirant changer leur alignement.

Les équipes n'ayant pas acquittées tous leur frais d'inscriptions lors des précédentes saisons, n'offrant pas d'heures de bassin raisonnable selon ses capacités ou ne respectant pas les délais établis ne pourront s'inscrire.

Frais d'inscription. Les frais de participation ont été fixés à 12\$ par joute par équipe participante pour les catégories 10U et 12U. Pour la catégorie 14U les frais seront de 14\$ par match étant donné que deux arbitres seront payés durant ses joutes

Les frais récoltés serviront entre-autres a payer les arbitres lors des événements, acheter des médailles et trophées pour les finales et organiser différentes activités de perfectionnement pour les jeunes athlètes de Montréal

Affiliations. Toutes les personnes (joueurs, entraîneurs, arbitres et bénévoles) participant à la ligue des pamplemousses doivent être affiliées en bonne et due forme auprès de Water Polo Canada avant le match auquel il participera. Un joueur, entraîneur ou entraîneur adjoint qui n'est pas affilié lors d'une joute ne pourra pas participer au match en question.

Afin d'assurer la plus grande accessibilité possible aux matchs de la ligue des pamplemousses, les équipes pourront en tout temps durant la saison ajouter des nouveaux joueurs ou entraîneurs à leurs alignements.

Voir en annexe le guide des affiliations.

Catégories d'âge et divisions. Les catégories de groupe d'âge sont les suivantes :

- 8U mixte :Né en 2009 et après
- 10U mixte: Né 2007, 2008
- 12U mixte: Né en 2005, 2006
- 14U mixte: Né 2003, 2004

La ligue des pamplemousses offre de 1 à 2 divisions (AA et/ou A) pour chaque catégorie d'âge, selon les capacités des équipes participantes. Idéalement, les clubs n'inscrivent qu'une seule équipe par catégorie par souci de disponibilité de bassin.

La division AA est destinée aux athlètes plus avancés et expérimentés;

La division A est destinée aux athlètes débutants, plus jeunes et moins expérimentés.

La surface de jeu ainsi que les ballons vont être adaptés au niveau de jeu selon les principes du DLTA

Principes guidant l'élaboration des alignements et dérogations. Les entraîneurs sont responsables de déterminer le calibre de leurs équipes et de les inscrire dans la bonne division. Ces derniers doivent évaluer de façon adéquate les capacités et les intérêts de leurs équipes. Ils pourront également, dans la mesure du possible, gérer le match pour en faire un match relativement serré. Lors de la pré-saison allant de septembre à mi-novembre les entraîneurs pourront évaluer leurs joueurs et leurs équipes afin de les inscrire dans la bonne catégorie lors de la saison.

Afin de favoriser la participation d'un maximum d'équipes, de s'assurer d'un minimum de joutes forfaits et de favoriser leur développement, les joueurs A forts et les joueurs AA faibles peuvent participer aux matchs des deux divisions de leur catégorie d'âge. Les joueurs de catégories d'âges plus basses peuvent également participer sans problèmes à la fois aux matchs de sa catégorie d'âge et ceux de catégories d'âge plus élevées.

Pour les mêmes principes, les équipes peuvent toutefois faire une demande de dérogation aux règles concernant la présentation d'un alignement de match dans le but de: (1) faire jouer un joueur de niveau AA en catégorie A et vice versa ;(2) faire jouer un joueur un an trop vieux pour la catégorie.

Le commissaire de la commission concernée évaluera les demandes en fonction des points suivant :

- 1) L'équipe requérante est désagréablement plus faible que les autres équipes de sa division et l'ajout du joueur en question la rendrait plus compétitive, mais non dominante pour autant.
- 2) L'équipe requérante n'arriverait pas à présenter un nombre suffisant de joueurs pour participer à la ligue sans l'ajout de ce joueur
- 3) Le joueur dont il est question n'aurait aucune autre possibilité de participation à des parties de waterpolo dans la mesure où son club ne participe pas encore à d'autres ligues ou tournois de waterpolo de sa catégorie
- 4) L'ajout de ce joueur contribuera au développement et à la croissance d'un club embryonnaire
- 5) Le niveau du joueur ne lui permet pas de jouer dans sa catégorie d'âge réelle

Deux conditions peuvent être émises par le commissaire de la division concernée concernant le joueur faisant l'objet d'une dérogation :

- 1) Le joueur, habituellement gardien, devra jouer comme joueur d'avant ;
- 2) Le joueur, habituellement avant, devra jouer comme gardien.

Règles du jeu

Les règlements généraux de la ligue des pamplemousses seront conformes aux règles de la Fina, à l'exception des cas stipulés ci-dessous.

Compositions des équipes

8U (moins de 8 ans)

L'alignement officiel d'une équipe doit comprendre un minimum de (4) participants

10U (moins de 10 ans)

L'alignement officiel d'une équipe doit contenir un minimum de cinq (5) participants.

12U (moins de 12 ans)

L'alignement officiel d'une équipe doit contenir un minimum de cinq (5) participants.

14U (moins de 14 ans)

L'alignement officiel d'une équipe doit contenir un minimum de six (6) participants.

Déroulement du jeu selon la catégorie et la division

8U :

Deux (2) périodes de cinq (5) minutes en zone peu profonde, en largeur (12m); 1 intermission de 2 minutes; Temps continu ; Sans chronomètre de 30 secondes; Le temps arrête après un but et lors des arrêts de jeu.

10U :

Quatre (4) périodes de cinq (5) minutes en zone peu profonde, en largeur (15m); 3 intermissions de 2 minutes; Temps continu ; Sans chronomètre de 30 secondes; Le temps arrête après un but et lors des arrêts de jeu.

Les arbitres seront tolérants avec les pieds dans le fond et les deux mains sur le ballon dans ces catégories. Ils prendront également le temps d'arrêter le jeu pour enseigner les règles de bases s'ils le jugent nécessaire.

12U «A» :

Quatre (4) périodes de cinq (5) minutes en zone peu profonde, en longueur (18m); 3 intermissions de 2 minutes ; Temps continu ; Sans chronomètre de 30 secondes; Le temps arrête après un but et lors des arrêts de jeu.

Il est interdit à tout joueur de se servir du fond de l'eau à son avantage. Dépendant de la situation une faute offensive, défensive ou un expulsion sera appliqué

12U «AA» :

Quatre (4) périodes de six (6) minutes en zone profonde, en longueur (18m); 3 intermissions de 2 minutes ; Temps continu ; Sans chronomètre de 30 secondes; Le temps arrête après un but et lors des arrêts de jeu.

14U :

Quatre (4) périodes de sept (7) minutes en piscine complète (profonde idéalement) 3 intermissions de 2 minutes; Temps continu ; avec chronomètre de 30 secondes; Le temps arrête après un but et lors des arrêts de jeu.

Il est interdit à tout joueur de se servir du fond de l'eau à son avantage. Dépendant de la situation une faute offensive, défensive ou un expulsion sera appliqué

Autres considérations dans le déroulement du jeu

Temps d'arrêt. Chaque équipe possède 2 temps d'arrêt durant 1 minutes

Prolongation et tirs de barrage. Pour des contraintes de temps de piscine, il n'y a pas de prolongations ou de tirs de barrage dans la ligue des pamplemousses en cas de nulle.

Forfait. Au cas où une équipe prenant part à la ligue des pamplemousses déclarerait forfait ou serait disqualifiée pour une ou plusieurs parties, la ou les victoires sont accordées à l'adversaire avec le résultat de 5-0.

Il y a forfait lorsqu'une équipe ne se présente pas à une partie, qu'elle se retire du jeu ou qu'elle n'a pas le nombre minimal de joueurs requis par sa catégorie.

Dans ce cas, la ligue propose alors aux joueurs d'autres équipes de participer à un match hors-concours contre l'équipe victime du match forfait.

